

COMMUNIQUE DE PRESSE
09/03/2022

Eric Sidot, nouveau Délégué Général de l'Af2i

L'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i) annonce la nomination de **Eric SIDOT** au poste de Délégué Général de l'Af2i. Il succède à Christophe NIJDAM, qui, à sa demande, devient Conseiller pour les relations européennes de l'Af2i.

Eric SIDOT est docteur en droit et a suivi une formation à HEC. Il a une expérience solide de plus de 20 ans dans le secteur financier au travers des différentes fonctions qu'il a exercées dans des sociétés de gestion de portefeuille, chez un assureur et un grand cabinet d'audit et de conseil. Il a également une expérience de créateur d'entreprise. Il est resté plusieurs années à l'AFG en tant que chef de pôle en charge des « Métiers transverses ». Il était par ailleurs responsable du suivi des sujets réglementaires transverses européens et internationaux (ex : la réforme des directives AIFM et OPCVM). Dans le cadre de ses fonctions, Eric SIDOT a représenté la profession des gestionnaires d'actifs au sein notamment des instances de l'EFAMA (European Fund and Asset Management Association), du CCLRF (Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière) et du HCJP (Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris).

Hubert RODARIE, Président de l'Af2i, déclare : « *Nous sommes heureux d'accueillir Eric SIDOT en tant que Délégué Général de l'Af2i. Son expérience en matière financière et juridique est un atout pour l'Af2i. Il aura en charge d'animer et développer l'équipe permanente dédiée au service des investisseurs institutionnels, conformément au plan stratégique 2021-2023* ».

Eric SIDOT déclare : « *L'Af2i fête cette année ses 20 ans. Participer à une nouvelle page de l'histoire de cette association, dont le dynamisme et la visibilité sont reconnus sur la Place financière de Paris et au-delà, est un nouveau challenge professionnel. Je souhaite notamment accroître le rayonnement de l'Af2i au sein de l'univers institutionnel.* »

A propos de l'Af2i :

L'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i) fédère les détenteurs permanents de capitaux de tous les secteurs économiques concernés par les procédures, normes et techniques de gestion de capitaux, quels que soient leurs métiers (retraite, prévoyance, mutuelle de santé, assurance, association, fondation, entité publique ou institution spéciale, entreprise...).

L'Af2i est à la fois centre de réflexion, de propositions, et d'information pour ses membres institutionnels, et lieu d'échanges entre membres, actifs et partenaires. L'Af2i réalise des Dossiers et des Guides thématiques. L'Af2i établit chaque année depuis quinze ans, une enquête sur le monde institutionnel français.

L'Af2i compte 82 Membres Actifs, détenteurs de plus de 3 000 Md€ d'actifs. Elle regroupe également 108 Membres Partenaires exerçant différents métiers de la gestion financière.

Contact : Emilie Balard, Directrice de la communication - + 33(0)1 42 96 25 36 – af2i@af2i.org